



# Nouvelles de Guilers

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37  
Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermé le samedi.  
Service urbanisme : fermeture au public le mardi après-midi et le jeudi après-midi.  
Horaires d'ouverture de la Guilthèque : ouverture les mardis et le vendredis de 10 h à 12 h 30, les mercredis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, les samedis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

## Agenda



**Jeudi 18 juillet**  
De 16 h 30 à 20 h - Place Baucina - Marché

[www.mairie-guilers.fr](http://www.mairie-guilers.fr)

**Vendredi 12 juillet**

**Courriel :**  
[ville@mairie-guilers.fr](mailto:ville@mairie-guilers.fr)  
[nouvelles@mairie-guilers.fr](mailto:nouvelles@mairie-guilers.fr)

**2019**

**n° 2102**

**MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,**  
reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

## Etat civil

### Naissance

GUIZIOU Noé - 35 rue du Souvenir Français

### Mariage

LE GALL Erwan & LE ROUX Gaëlle - 11 bis, rue de Lanrivinec (Plouzané)

### Présentation civique

LABARSOUQUE Romane & Paul - 50, rue Sophie Germain

## PERIODE ESTIVALE



### Horaires d'ouverture de la mairie :

Du **lundi 8 juillet au samedi 17 août inclus**, la mairie vous accueille de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Elle sera fermée le samedi du **13 juillet au 17 août inclus**.

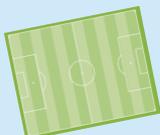
### Horaires d'ouverture de la Médiathèque

Du **9 juillet au 31 août inclus**, la Guilthèque est ouverte le mardi et le vendredi de 10 h à 12 h 30, le mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.



### Horaires d'ouverture du Complexe sportif Louis Ballard :

**Jusqu'au 6 juillet et à partir du 19 août**, le complexe sera ouvert de 8 h à 23 h. Du **8 juillet au 18 août inclus**, ouverture de 8 h à 20 h. Pendant la période estivale, l'accès se fera par la rue Berthelot, les portails des rues de la Source et Didier Daurat seront fermés.



### Parutions des Nouvelles de Guilers :

Le 19 juillet ainsi que les 2 et 16 août. Reprise des parutions normales à partir du vendredi 23 août.

Du 2 juillet au 31 août 2019

**EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE**  
du club de l'Agora

« Diversités et Différences »

**Médiathèque de Guilers**  
16 rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS / Tél. : 02 98 37 37 00  
Visible aux horaires d'ouverture d'été de la Guilthèque.

**Exposition de photographies**

**Jusqu'au 31 août,**

**« Diversités et Différences »**

par le club photo de l'AGORA

Visible aux heures d'ouverture d'été de la Guilthèque.

## Suivez l'actualité de la Ville de Guilers sur Facebook



Scannez le QR code et likez la page Ville de Guilers  
<https://www.facebook.com/VilledeGuilers/>



## Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12 h à 14 h. Contactez le 32 37.

## Médecin de garde

Week-end du **13 juillet** faire le 15.

## Numéros utiles

**Gendarmerie de Guilers** : 02 98 07 44 68 (17)  
**SAMU** : 15 / **Pompiers** : 18  
**Eau du Ponant** : 02 29 00 78 78  
**Guilers Taxi** : 02 98 07 69 48  
**Taxi Petton** : 06 17 36 47 39



## Infirmières / Sage-femme

**Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier** : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.  
**Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob (Guillou), Mme Ulliac, Mme Paul, Mme Cabon** : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.  
**Mme Couard, Mme Favennec** : 02 98 36 41 58, **Mme Morlier (sage-femme)** : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

## Permanences

**Assistante sociale** : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.  
**Mission locale** pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.  
**Puéricultrice** : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.  
**ADMR Guilers-Bohars** : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Epée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à 16 h 30.

## Frelons asiatiques - Nid secondaire

Contrairement au nid primaire, qui peut être détruit par écrasement en fin de journée, la destruction d'un nid secondaire présente un risque. Elle doit être exécutée par un professionnel.

Toute découverte d'un nid doit faire l'objet d'un signalement en mairie pour que celle-ci fasse intervenir un prestataire agréé.

Pour tous renseignements et signalements, merci de nous contacter au 02 98 37 37 37.



## Lignes scolaires – Conseil Départemental

Ligne 1261 : BREST – SAINT- RENAN – MENGLEUZ (MFR)  
Ligne GUILERS – SAINT- RENAN

Les dossiers d'inscriptions pour les cars scolaires Brest/Saint-Renan s'arrêtant à Guilers sont disponibles en Mairie.

Arrêts desservis : Penfeld / Lancelot / Kermengleuz



## Démarchage

Il a été signalé sur la commune des démarchages douteux. Evitez de faire entrer chez vous toute personne inconnue. Demandez qu'on vous présente une carte professionnelle. Ne laissez pas la personne sans surveillance. Ne révélez pas l'emplacement de vos objets de valeur et de votre argent. Ne prêtez jamais d'argent à une personne inconnue. En cas d'urgence, faites le 17 ou le 112.

## Demande et renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité

Les demandes et renouvellements d'une Carte Nationale d'Identité doivent être effectués dans les mairies équipées du dispositif spécifique. A savoir pour l'arrondissement de BREST : Brest (centre Hôtel de ville, quartier de Bellevue, quartier des Quatre Moulins, quartier de Saint-Pierre, quartier de Saint-Marc, quartier de Lambézellec, quartier de l'Europe), Guipavas, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Plougastel-Daoulas, Saint-Renan et Plouzané.

**Vous pouvez effectuer une pré-demande** en créant un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué. Pensez à le noter ou l'imprimer pour votre déplacement en mairie équipée de bornes biométriques.

## Règles sur le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



## Conciliateur

Prochaine permanence du conciliateur de justice le **lundi 15 juillet** de 14 h à 17 h. M. QUINIOU reçoit **uniquement sur rendez-vous** pris à l'accueil de la mairie au 02 98 37 37 37.



## Gendarmerie

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

- Fermez vos portes, fenêtres et volets.
- Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.
- Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs
- Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !
- Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17

Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.

## Agence Régionale de Santé Bretagne

# Accès aux soins : adoptez les bons réflexes !



**Le jour**

En semaine, de 8h à 20h et le samedi matin

Je contacte en priorité un cabinet médical



En cas d'urgence seulement, j'appelle le

**15**



**La nuit, le week-end et les jours fériés**

Le soir à partir de 20h, le samedi à partir de 12h, le dimanche et les jours fériés

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences, j'appelle le

**15**



Je reçois des conseils médicaux par téléphone



Je suis informé du lieu où consulter le médecin de garde le plus proche



Je reçois la visite d'un médecin de garde



Je suis pris en charge à l'hôpital

## Autorisation de sortie du territoire des mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, il vous est possible de télécharger le formulaire CERFA n°15646\*01 pour l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Le mineur voyagera muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.

Il n'est pas nécessaire de prévoir un passage en mairie.

## Dératisation

Prochain passage du dératiseur le **vendredi 26 juillet, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02 98 37 37 37.



## Plan canicule

Comme chaque année, la Ville de Guilers se mobilise pour prévenir les conséquences d'une éventuelle canicule. Face aux fortes chaleurs, il est important de faire attention aux personnes âgées et/ou isolées ainsi qu'aux enfants, car ce sont eux les plus vulnérables. Pour rappel, le plan canicule s'étend du **1<sup>er</sup> juin au 31 août**. La mobilisation comporte 4 niveaux pour lesquels diverses

opérations et moyens sont engagés :

- Niveau 1 : veille saisonnière,
- Niveau 2 : avertissement chaleur,
- Niveau 3 : alerte canicule,
- Niveau 4 : mobilisation maximale.

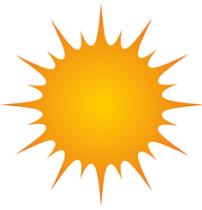
A partir du niveau 3 dont le déclenchement dépend du Préfet, le C.C.A.S. assure via des appels téléphoniques et des visites, une veille particulière à destination des personnes inscrites sur le registre canicule.

Pour être inscrites les personnes doivent répondre aux critères suivants :

- résider à leur domicile,
- être âgées de plus de 65 ans ou être âgées de plus de 60 ans pour les personnes reconnues inaptes au travail, les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'A.A.H., l'A.C.T.P., titulaires d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité.

Les fiches d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site de la ville. Renseignements complémentaires au 02 98 37 37 05.

En cas de déclenchement du niveau 3, les personnes inscrites seront contactées afin de s'assurer qu'elles ne rencontrent pas de difficultés, mais aussi pour leur apporter des conseils en situation de forte chaleur.



## Petite Enfance

## Relais Parents Assistantes Maternelles

Le service de relais sera fermé du **20 juillet au 18 août**. Réouverture le lundi 19 août à Bohars. Pendant cette absence, si besoin, voici les coordonnées des contacts possibles.

- Pour les questions concernant les assistantes maternelles (listes, agrément, etc...) : pour Guilers, appeler le C.D.A.S. de Bellevue au 02 98 47 08 09. Pour Bohars, appeler le C.D.A.S. de St-Marc au 02 98 28 62 71.
- Pour les questions d'ordre législatif, contacter la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) au 0806 000 246.



## Vie commerciale

## Les huîtres de Beg Ar Vill

Les huîtres de Beg Ar Vill reviennent ! **Depuis le 10 juillet**, tous les mercredis de 9 h à 12 h. Retrouvez moules, huîtres, crustacés et coquillages en provenance directe des abers sur le parking du Fromentier. Réservation possible au 02 98 04 93 31.



## Travaux - Place de la Libération



## Réouverture de la rue Charles de Gaulle en sens unique à partir du vendredi 12 juillet (après-midi)

La chaussée sera terminée, ainsi qu'une partie des places de stationnement place de la Libération. Pour rappel, ces places sont en zone bleue. Les véhicules pourront circuler dans le sens "montant" (depuis Brest). Ceux venant de Bohars et de Saint-Renan seront déviés de la même manière qu'il y a quelques semaines (respectivement via la rue de Kerionoc et Lemonnier dans un cas, et rue de Kermonfort dans l'autre cas).

## Déclarations préalables de travaux :

- KEREBEL Georges, 21 rue François Mauriac, extension habitation.
- GOY David et Sylvie, 415 rue Xavier Grall, extension habitation.
- GRALL Stéven, 2 place de la Tour Tanguy, clôture.



## Demandes de permis de construire :

- SCI TIOMAN, 90 rue Simone Veil, maison individuelle.
- SCI TIOMAN, 100 rue Simone Veil, maison individuelle.

## Demande de permis de construire modificatif :

- LE MORVAN Carine, 32 bis rue Charles de Gaulle, modification implantation atelier.

## Avis de concertation préalable



## Projet de développement du réseau structurant de transports collectifs de Brest métropole

Par délibération n°2019 02 014 du 01/02/19, le conseil de Brest métropole a approuvé le principe d'un nouveau développement du réseau structurant de transports collectifs et les modalités de concertation préalable à ce projet.

Le projet consiste essentiellement en la réalisation des infrastructures, ouvrages et équipements suivants : la réalisation d'une ligne de tramway de 5 km environ sur l'axe desservant, depuis la Gare de Brest au sud, les sites universitaires, le quartier de Bellevue et le CHRU de la Cavale Blanche au Nord-ouest, la réalisation d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de 5 km environ sur l'axe desservant, depuis la gare de Brest au Sud, les cités scolaires de Kerichen et la Croix Rouge, et le quartier de Lambézellec au Nord et la création ou le réaménagement de parcs relais et pôles d'échanges multimodaux en appui de la réalisation de ce nouvel axe fort Nord / Sud ou de l'axe Est/Ouest existant dans une logique d'amélioration de la desserte et de la qualité de service des villes de la métropole.

Coût prévisionnel évalué à 180 millions d'euros HT (valeur 2018).

Brest métropole a souhaité engager une concertation préalable. Les retours d'expériences et d'usages des habitants seront analysés et permettront de nourrir le projet et d'établir un programme d'intérêt général qui réponde aux attentes des habitants et aux enjeux de développement du territoire. Mmes Catherine TREBAOL et Marie GUICHAOUA ont été désignées comme garantes du processus de concertation. La concertation préalable se déroulera jusqu'au **14 juillet** inclus dans l'ensemble des communes de Brest métropole. Pendant toute la durée de la concertation préalable, le dossier de concertation et un registre permettant de recueillir les observations et propositions du public seront mis à disposition du public, aux jours et heures habituelles d'ouverture, à l'Hôtel de métropole, en mairie de Brest centre, ainsi que dans toutes les mairies de quartier de Brest. Le dossier est également disponible pendant la durée de la concertation sur le site internet de Brest métropole [www.jeparticipe.brest.fr](http://www.jeparticipe.brest.fr). La page dédiée au projet comportera un registre électronique permettant de recevoir les observations et contributions du public. Le public pourra également déposer ses observations et soumettre ses propositions par mail adressé à [concertation-transport@brest-metropole.fr](mailto:concertation-transport@brest-metropole.fr) ou par voie postale : Hôtel de métropole – Direction des mobilités – 24 rue Coat ar Guéven – CS 73826 – 29238 BREST CEDEX 2.

## Guilthèque

### Inscriptions bébés-lecteurs 2019/2020

« Les P'tits-Loups lisent » est une animation gratuite qui a pour but de faire découvrir l'objet-livre à l'enfant. Ces séances (le 1<sup>er</sup> vendredi du mois hors jours fériés et vacances scolaires) sont destinées aux enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Pour tout renseignement ou inscription pour la nouvelle saison, téléphonez à la médiathèque au 02 98 37 37 00 ou par courriel à [valerie.roue@mairie-guilers.fr](mailto:valerie.roue@mairie-guilers.fr). **Attention** : Nombre de places limité ! Première séance le 4 octobre 2019.

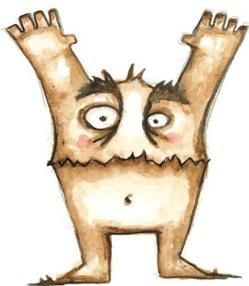


## Vie associative

### Compagnie Singe Diesel

#### Appel à Bénévoles pour le 3<sup>ème</sup> Festival « les Mains en l'Air ».

Non... Non... ce sont des mains au travail qu'il nous faut pour rejoindre la belle équipe du festival des marionnettes qui se tiendra à Guilers du 24 au 26 octobre prochain au centre Marcel Pagnol à Guilers. Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, la compagnie Singe Diesel et la Ville de Guilers vous invitent à rejoindre cette belle équipe pour un coup de main dans une ambiance festive et conviviale. Des missions techniques (montage démontage), décoration, communication, animation et actions culturelles, service du bar et de la restauration, toutes les compétences sont accueillies. Vous êtes intéressé(es) ? Une adresse mail et un numéro de téléphone à : [singediessel@gmail.com](mailto:singediessel@gmail.com). 06 85 95 88 74.



### La C.L.E

#### Recherche de bénévoles

L'association la CLE (Compter - Lire - Ecrire) propose aux enfants scolarisés dans les écoles primaires de Guilers, un accompagnement dans l'aide aux devoirs les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 30.

Pour la prochaine année scolaire, afin d'assurer au mieux la mission qu'elle s'est donnée, l'association CLE recherche des personnes motivées, pouvant offrir un peu de leur temps pour apporter leur soutien à des élèves du primaire (CP à CM2) durant toute l'année scolaire 2019-2020, hors périodes de vacances, les lundis et/ou mardis et/ou jeudis (suivant disponibilité de chaque bénévole) de 16 h 30 à 17 h 30. Pour obtenir tous renseignements complémentaires ou pour répondre favorablement à cette demande, merci de transmettre un courriel à : [lacleguilers@laposte.net](mailto:lacleguilers@laposte.net).



### Partage

Venez fêter les 40 ans de l'association Partage le **29 septembre** à midi (Espace Pagnol, salle Panisse). Un apéritif vous sera offert. Puis, nous partagerons un couscous et un café gourmand. Prix du repas : 10 € par adulte, 5 € pour les moins de 12 ans. Sur place ou à emporter. Réservation au 06 69 92 92 83 ou 06 38 74 80 41. Téléphonez après 18 h.

### Guilers Accueille

Le club reste ouvert tous les mardis durant les mois de juillet et août. La présidente et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances !

## Vie associative (suite)

### Centre socioculturel L'Agora

Le centre socioculturel L'Agora sera fermé tous les samedis du **6 juillet au 24 août inclus**. Fermeture estivale du 27 juillet au 18 août.

#### Sorties familiales de l'été



**Mardi 16 juillet** à 10 h 30 : Bricol'en famille 3/5 ans. A 14 h 30 : Bricol'en famille 6/9 ans. 2 € par enfant.

**Jeudi 18 juillet**, rdv à 8 h 45 : La cité de la pêche Haliotika, au Guilvinec. Déplacement en car. Prévoir pique-nique. Tarif selon le quotient familial (pensez à vous munir de votre avis d'imposition 2018 lors de l'inscription, permanences : lundi de 13 h 30 à 18 h, mercredi et samedi de 9 h à 12 h).

**Mardi 23 juillet** à 10 h 30 : Bricol'en famille 3/5 ans. A 14 h 30 : Bricol'en famille 6/9 ans. 2 € par enfant.

**Vendredi 26 juillet**, rdv à 9 h : visite de la ferme de Kerguelen (Légumes Project) à Saint-Pol-de-Léon et de la miellerie de Plouescat. Déplacement en mini-bus. Prévoir pique-nique. 4 € / enfant, 6 € / adulte.



**Mardi 20 août** rdv à 13 h 30 : plage des Blancs Sablons. Déplacement en mini-bus et covoiturage. Gratuit.



**Jeudi 22 août**, rdv à 12 h 45 : Ciné Kid « Le Roi Lion ». Déplacement en bus. 3 € / enfant, 5 € / adulte.

**Mardi 27 août** à 10 h 30 : Bricol'en famille 3/5 ans. A 14 h 30 : Bricol'en famille 6/9 ans. 2 € par enfant.

**Jeudi 29 août** rdv à 13 h 50 : piscine à Aqualorn à Landerneau. Déplacement en minibus. 2 € par enfant, 3 € par adulte.

*Le nombre de places étant limité pour chaque activité/sortie, les inscriptions sont obligatoires.*

*Renseignements à L'Agora : 02 98 07 55 35*

## Vie paroissiale



**Samedi 13 juillet** : messe à Guilers et à St Pierre à 18 h. Après la messe de 18 h, tous les paroissiens de Guilers sont invités au pot de l'amitié à la Maison paroissiale.

**Dimanche 14 juillet** : messe à Plouzané et au Landais à 10 h 30.

**Samedi 20 juillet** : messe à 18 h Plouzané, St Pierre et Recouvrance.

**Dimanche 21 juillet** : messe à 10 h 30 à Guilers grâce à la présence de Pierre de Kermenguy en vacances dans sa famille et à la chapelle St -Sébastien à Locmaria. Messe à 11 h à Kerbonne.

## Divers

### Perdus / trouvés



**Trouvés** : clef avec porte-clefs, lapin, collier pour chat, carte d'identité.

**Perdus** : 2 clefs maison avec porte-clefs, doudou chat « Garfield », porte-cartes avec carte bancaire, clef de voiture avec porte-clefs, Doudoune enfant.

*S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.*